

DATE DE LANCEMENT
1^{er} septembre
2020



DIAG QU'EST-CE QUE LE DIAG ÉCO-FLUX ?

Vous souhaitez faire des économies en optimisant vos flux d'énergie, matières, eau et déchets ?

Le Diag Éco-Flux est LE programme premium d'accompagnement personnalisé, qui inscrit votre entreprise dans une trajectoire durable et vertueuse. Ce dispositif propose aux entreprises de toute taille, **l'expertise de bureaux d'études spécialisés en optimisation de flux**

Sur 12 mois, l'accompagnement se fait en 4 étapes :

1. Analyse de vos pratiques
2. Définition d'un plan d'actions de réduction des flux d'énergie, matières, eau et déchets
3. Mise en place des actions que vous souhaitez engager
4. Evaluation des économies réalisées

Lors de ces 4 étapes, vous êtes épaulés par un expert outillé pour vous faire réaliser rapidement les économies d'énergie, matières, eau et déchets. L'expert qualifiera aussi au préalable la pertinence de l'étude en fonction de votre secteur d'activité



POUR QUI ?

Dirigeantes et dirigeants de PME, ETI ou Grands Groupes français :

- Vous avez l'ambition de « verdir » votre entreprise et réduire vos factures
- Vous avez **un ou plusieurs sites (usine, restaurant, commerce alimentaire, ...)** qui comptent **entre 20 et 250 salariés***, sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM
- Vous avez plusieurs sites dans votre groupe ? Vous pouvez solliciter jusqu'à 5 Diag Eco-Flux
- Exclusions : entreprises en « difficultés » selon définition Européenne.



Faites comme les 500 entreprises accompagnées depuis 2017, rejoignez ce programme !



TÉMOIGNAGE

« *L'expert mandaté a réalisé l'audit et nous a proposé un plan d'actions qui nous a permis de cibler les économies réalisables et les actions à mener pour réaliser ces gains. Nous nous sommes concentrés sur la diminution de notre consommation électrique. Aujourd'hui, on estime que notre consommation a diminué de 30 %* »

Alex GATEAU, Directeur de Production, SD Tech, PME, 3M€ de CA, 50 collaborateurs



QUI PORTE L'OPÉRATION ?

L'ADEME et Bpifrance sont partenaires pour mutualiser leurs expertises respectives afin de servir au mieux un maximum d'entreprises dans leur transition énergétique

- Méthodologie, retours d'expérience et solutions apportés par l'ADEME
- Accompagnement et conseil apportés par Bpifrance

L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale



Bpifrance, la banque du climat pour les entreprises, a fait de la TEE une priorité stratégique. Avec ses solutions de financement, d'aides à l'innovation, d'investissement en capital, ou encore d'accompagnement, Bpifrance s'engage aux côtés de ceux qui souhaitent entamer une démarche de transition écologique et énergétique pour servir l'avenir



€ QUEL PRIX ?

Ce dispositif, financé par l'ADEME et opéré par Bpifrance, accompagne les entreprises dans la transition écologique en France

Le prix du Diag Eco-Flux dépend de la taille du site de l'entreprise visé par le dispositif. Profitez de l'offre de lancement limitée** :

Effectif du site concerné par le Diag Eco-Flux	20 à 49	50 à 250
Coût pour vous	1 000 € HT	1 500 € HT



Quel que soit le montant des économies identifiées, vous ne payez qu'environ 25% du coût réel du diagnostic



POUR VOUS INSCRIRE

Contactez votre Chargé d'Affaires Bpifrance

Vous n'en avez pas ?

Contactez Bpifrance dans votre région

ou envoyez-nous un mail à :

diagecoflux@bpifrance.fr



LANCEMENT

Profitez de l'offre de lancement limitée, réservez dès maintenant, commercialisation des diagnostics à partir du

**1er
septembre**